

*Une collaboration entre le Centre Pauline-Julien
et les Services éducatifs
Septembre 2023*

Enseigner en soutien linguistique

*Un guide pour
la francisation aux adultes*

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 



Coordination

- *OUAHIBA HAMOUCHE* Directrice du Centre Pauline-Julien
- *FRANCIS LAMONTAGNE* Coordonnateur pour la FGA – FP
Services éducatifs, Bureau 2

Recherche et rédaction

- *VIRGINE BUTEAU*
Conseillère pédagogique au Centre Pauline-Julien
- *MICHAEL DELISLE*
Conseiller pédagogique aux élèves à besoins particuliers
- *CHARLES DUROCHER*
Conseiller pédagogique, accompagnement national en francisation
- *SOPHIE LAPIERRE*
Conseillère pédagogique en francisation aux Services éducatifs

Révision et soutien à la mise en page

- *ARIANE GERMAIN*
Conseillère pédagogique en francisation aux Services éducatifs

Table des matières

Enseigner en soutien linguistique	3
Un guide pour la francisation aux adultes.....	3
Rôle de l'enseignant(e) de soutien linguistique	3
Organisation de la tâche.....	4
Modes d'intervention.....	4
Fréquence et durée d'intervention	4
Modèles de soutien linguistique	5
Soutien en classe	5
Le coenseignement.....	5
Soutien hors classe	7
Recommandation au soutien linguistique.....	7
Fiche descriptive.....	8

Enseigner en soutien linguistique

Un guide pour la francisation aux adultes

Rôle de l'enseignant(e) de soutien linguistique

1. Soutenir les élèves adultes, inscrits aux programmes d'études *Francisation*, *Francisation-alpha* ou *Français de transition*, qui présentent des difficultés **persistantes** dans l'apprentissage de la langue.
2. Selon le(s) besoin(s) ciblé(s), en collaboration avec le personnel enseignant concerné, **consolider différents éléments en lien avec leur apprentissage** :
 - Compétences langagières (*compréhension orale, production orale, compréhension écrite, production écrite*)
 - Savoirs linguistiques (*grammaire du texte, grammaire de la phrase, phonétique, lexique*)
 - Stratégies (*stratégies d'apprentissage, stratégies de communication orale ou écrite*)
 - Autorégulation (*autonomie, méthodologie, motivation, gestion du stress et des émotions*)
3. **Planifier ses interventions en s'appuyant sur une fiche descriptive** complétée par le personnel enseignant concerné par les progrès de l'élève, c'est-à-dire l'enseignant(e) titulaire et l'enseignant(e) d'atelier, le cas échéant.
4. **Communiquer et collaborer avec le personnel enseignant et les intervenant(e)s concerné(e)s.**
5. **Consigner ses principales interventions** à l'intérieur d'un outil de consignation prévu par le centre.
6. En collaboration avec le personnel concerné, **surveiller les progrès de l'élève sur une période prédéterminée (et revue au besoin)** dans le but de suivre ses progrès et d'ajuster les interventions, selon des modalités déterminées par le centre.
7. **Recourir à certaines fonctions de base d'aides technologiques** utilisées par les élèves dans le cadre de leurs apprentissages, selon les besoins.
8. **Agir en tant que personne-ressource auprès de l'équipe-école**, notamment en collaborant aux plans d'aide à l'apprentissage¹ (PAA) et en participant au comité « Élèves à besoins particuliers » (EBP).

¹ « Essentiellement, le PAA est un outil de planification servant à préciser le ou les besoins auxquels on veut répondre, l'objectif poursuivi ainsi que les moyens les plus adaptés qui seront mis en œuvre pour aider la personne ayant des besoins particuliers. Il s'inscrit dans un processus dynamique d'aide qui se réalise pour elle et avec elle. C'est également un outil de concertation entre les

Organisation de la tâche

- Le nombre d'élèves suivis et l'horaire de travail sont déterminés selon les besoins.

Modes d'intervention

- En coenseignement
- En sous-groupe en classe ou à l'extérieur de la classe
- En individuel en classe ou à l'extérieur de la classe*

**besoin très spécifique et unique, ou avec PAA*

Fréquence et durée d'intervention

- La fréquence et la durée des interventions sont déterminées selon les besoins de l'élève et les ressources du centre disponibles. Ces rencontres peuvent avoir lieu :
 - quelques fois par semaine ;
 - une fois par semaine ;
 - ponctuellement, au besoin.

Sources

Adapté du document « Poste de soutien linguistique en Francisation à la FGA : Description de la tâche » créé par Jacques Cossette, CP en adaptation scolaire et Sophie Lapierre, CP en francisation (FGA – CSDM 05/2012), et <http://cybersavoir.csdm.qc.ca/saf/soutien-linguistique/>

différents intervenants qui auront à travailler avec l'adulte. » Point 1.4.2 des Lignes directrices de la FGA, p. 6
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/educ_adulte_action_comm/Lignes-directrices-besoins-particuliers_FGA.PDF

Modèles de soutien linguistique

Soutien en classe

Les séances en classe présentent plusieurs avantages. Elles éliminent, entre autres, la contrainte de trouver un local supplémentaire. Elles permettent d'assurer une aide immédiate à l'élève ou à plusieurs élèves en même temps, dans le contexte de la tâche spécifique à accomplir. Elles permettent également aux enseignant(e)s de soutien linguistique de mieux cerner les besoins des élèves et de mieux les soutenir dans l'utilisation de stratégies et d'outils de référence. Finalement, en plus d'éviter aux élèves de manquer une partie du cours, les interventions en classe permettent de favoriser le développement de l'autonomie et la participation des élèves au sein du groupe.

Le coenseignement

Les avantages du coenseignement :

- Réduit le ratio d'élèves par enseignant(e)
- Augmente les interactions avec les élèves
- Favorise un enseignement différencié
- Favorise l'inclusion et une meilleure gestion de classe
- Contribue au développement professionnel du personnel enseignant
- Ne requiert pas nécessairement de locaux supplémentaires

Note

Lors des interventions en classe, n'oublions pas que l'élève qui reçoit du soutien pourrait être davantage exposé au regard de ses pairs. Il faut s'assurer que la situation ne lui cause pas d'inconfort.

Modèles ²	Organisation et répartition des rôles	Commentaires	Lieu
Un(e) enseignant(e) / L'autre observe	Un(e) enseignant(e) planifie la tâche et enseigne pendant que l'autre observe et collecte de l'information sur un ou des élèves. Ils ou elles se partagent la gestion du groupe.	L'avantage de ce modèle est la collaboration entre deux enseignant(e)s.	Un local
Un(e) enseignant(e) / L'autre soutient	Un(e) enseignant(e) anime l'activité auprès de toute la classe et l'autre circule. Ce dernier ou cette dernière apporte du soutien et propose des adaptations aux élèves concernés. Ils ou elles se partagent la gestion du groupe. Ce modèle requiert peu de temps de planification en commun.	Il n'est pas nécessaire que ce soit toujours l'enseignant(e) titulaire qui planifie et enseigne. En fait, l'inversion des rôles peut s'avérer très bénéfique pour les élèves, car l'enseignant(e) titulaire connaît déjà les élèves.	Un local
Enseignement en ateliers	Chaque enseignant(e) est responsable de la planification et de l'animation d'un atelier. Les élèves se déplacent d'un atelier à l'autre. Un 3 ^e atelier autonome peut aussi être proposé pour de la consolidation ou du travail d'équipe.	L'avantage de ce modèle est le groupe réduit et l'exposition à deux enseignant(e)s.	Un à trois locaux
Enseignement alternatif	Un(e) enseignant(e) enseigne à un grand sous-groupe et l'autre anime une activité alternative de consolidation des préalables ou d'enrichissement à un sous-groupe restreint. Ce modèle requiert plus de temps de planification en commun.	Il est recommandé de varier la composition des sous-groupes pour favoriser l'inclusion et l'apprentissage par les pairs.	Un à deux locaux
Enseignement parallèle	L'enseignant(e) titulaire et l'enseignant(e) en soutien planifient et animent chacun ou chacune leur séquence d'enseignement. Le groupe est divisé en deux et chaque enseignant(e) est responsable d'un sous-groupe. Le contenu enseigné est le même, mais les approches et méthodes d'enseignement diffèrent.	Permet de diminuer le ratio d'élèves par enseignant(e), de favoriser les échanges et d'offrir deux styles d'enseignement différents.	Un (s'il est grand) à deux locaux
Enseignement partagé (ou <i>team-teaching</i>)	L'activité est planifiée et animée par les deux enseignant(e)s. Ils ou elles interagissent avec les élèves en ayant des responsabilités et des rôles différents préalablement définis.	Demande une grande collaboration entre les deux enseignant(e)s. Permet à l'élève de recevoir un enseignement enrichi grâce à la complémentarité des deux enseignant(e)s.	Un local
Soutien partagé pendant la tâche	Pendant que les élèves réalisent une tâche ou un projet, les deux enseignant(e)s offrent du soutien et de la rétroaction.	Permet de maintenir les élèves plus engagés et d'offrir de la rétroaction à un plus grand nombre d'élèves.	Un local
Soutien alternatif pendant la tâche	Pendant que les élèves réalisent une tâche ou un projet, un enseignant(e) soutient un sous-groupe en particulier en abordant une notion pour l'approfondir et l'autre soutient les autres sous-groupes.	Permet de revenir sur certains aspects moins bien compris par quelques élèves. Permet la rotation.	Un à deux locaux

² Les modèles peuvent être combinés selon les besoins durant la même période d'enseignement.

Pour aller plus loin

GRANGER, Nancy – Le coenseignement – Un dispositif favorable à la mise en œuvre de l'éducation inclusive, Université de Sherbrooke (2022), http://www.carrefourfga.ca/fr/wp-content/uploads/2022/12/coenseignement_nancygranger.pdf.

Sources

Adapté des documents suivants :

<https://cybersavoir.csdm.qc.ca/adaptationscolaire/files/2019/04/SYNTHESE-COENSEIGNEMENT.pdf>
https://www.spsressources.ch/wordpress/wp-content/uploads/2013/07/brochure_coenseignement.pdf

Soutien hors classe

Le soutien hors classe favorise la relation d'aide. Les séances de soutien linguistique peuvent alors permettre aux élèves plus timides, souvent hésitants devant un grand groupe, de s'exprimer davantage sur leurs difficultés. Les enseignant(e)s peuvent leur donner une rétroaction fréquente et individualisée.

Il est possible de rencontrer les élèves individuellement ou en sous-groupe, selon les difficultés ciblées (élèves d'une même classe ou de classes différentes). Sachons seulement que, dans un sous-groupe, les besoins des uns et des autres peuvent varier au fil des rencontres, ce qui demande un ajustement de service.

Il faut s'assurer que les élèves peuvent récupérer aisément la matière vue en leur absence. À cet effet, la collaboration avec l'enseignant(e) titulaire est essentielle pour déterminer le meilleur moment et les modalités pour offrir le soutien linguistique.

Recommandation au soutien linguistique

Le soutien linguistique n'étant pas voué à offrir une forme de récupération palliative à des absences fréquentes d'élèves, l'enseignant(e) doit avoir observé et évalué l'élève, en plus d'avoir effectué des interventions afin de l'aider, avant de le référer au soutien linguistique.

La recommandation d'un(e) élève au service de soutien linguistique est faite par l'enseignant(e) au moyen d'une fiche descriptive (voir le modèle proposé à la page suivante). Il est important d'y consigner le maximum de manifestations observables, formulées de façon à décrire ce que l'élève fait, avec précision. Ceci aidera l'enseignant(e) de soutien linguistique à déterminer avec efficacité le type d'intervention à privilégier.

Formulation de manifestations observables aidant à déterminer l'intervention à conduire	Contre-exemples
L'élève décode difficilement, bute sur les mots. L'élève ne tient pas compte de la ponctuation. L'élève ne discrimine pas [s] et [z].	L'élève lit mal. L'élève ne sait pas lire correctement. L'élève a de la difficulté en phonétique.

SOUTIEN LINGUISTIQUE

Fiche descriptive

FRANCISATION, FRANCISATION-ALPHA, FRANÇAIS DE TRANSITION

Élève		Niveau
Enseignant(e)		Local
Langue d'origine	Autres langues	

Besoin(s) d'apprentissage de l'élève à cibler

Compétences langagières : CO PO CÉ PÉ

Savoirs linguistiques : grammaire du texte grammaire de la phrase phonétique lexique

Précisions et manifestations observables

Observations complémentaires

Stratégies : d'apprentissage de communication orale ou écrite

Autorégulation : autonomie méthodologie motivation gestion du stress et des émotions

Précisions et manifestations observables

Interventions faites en classe avant la recommandation au service de soutien